



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Philippe COQUET

Vice-président de la F.F.S.B.
Président de la Commission Nationale des
Jeunes

à

**M.M Les Présidents de CBD / CR/ CS/
Comité Directeur/ Bureau Fédéral/
CNJ/DTN/ETN/Arbitres.**

N/REF : PC/DQH/0596

Copie à :
Chrono
Dossier

Objet : saison sportive jeunes 2009/2010.

Villeurbanne, le 9 Septembre 2009

Mesdames Messieurs les Présidents,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents définitifs pour la saison **sportive 2009/2010 des jeunes**.

Comme annoncé dans mon courrier **du 28 juillet 2009, les modifications ne peuvent pas figurer sur le RS.**

Il est donc important de se reporter au document : « aménagements au règlement sportif jeunes saison 2009/2010 » ci-joint.

Ce document remplace celui envoyé au mois de juillet.

Ce document a été corrigé lors de la réunion de la commission nationale des jeunes qui s'est tenue le 5 septembre 2009, **en présence du nouveau DTN, Jacques FARESE.**

Vous retrouverez les réponses aux questions qui ont été le plus souvent posées ces derniers jours comme :

- Pour être qualifiable, un joueur doit avoir participé à 4 compétitions,
- Les 4 meilleures performances seront retenues,
- les F- 15 et les F- 18 peuvent participer aux compétitions doubles avec les garçons et se qualifier.
- les F- 15 et les F- 18 ne peuvent pas participer aux formules. Aux dates réservées pour les formules elles seront rassemblées pour des entraînements et des prises de performances.

Je vous remercie pour la diffusion rapide de ces documents, afin que la saison débute dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour Philippe COQUET

Le Secrétaire Général
Roger PARMENTIER

63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.asso.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z